

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 ter**

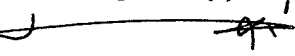
**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**SECTION**

**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Arthur BELLEFLAMME

Date et signature (2) : 1/12/97  


**2. Intitulé de la section : (2)**

POST-GRADUAT EN INTERVENTION SYSTEMIQUE ET TRAVAIL SOCIAL

CODE (3) 95102158551

**3. Finalités de la section :** Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)

**4. Classement de la section :**

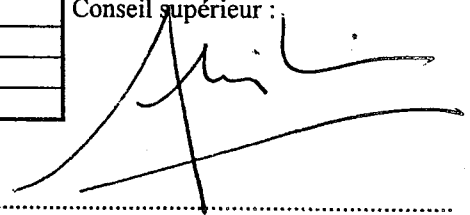
- (1) Enseignement secondaire du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input checked="" type="radio"/>	Social	<input checked="" type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

19/12/97

Signature du Président du Conseil supérieur :



**5. Titre délivré à l'issue de la section :**

Diplôme de « Post-graduat en intervention systémique et travail social » ...spécifique à l'enseignement supérieur social de promotion sociale et de type court.

**6. Modalités de capitalisation :**

- 6.1. Organigramme de la section
- 6.2. S'il échet, délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée

Repris en annexe n° 2 de ...1... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

Code de la section : (3)

9510 21 5 35 51

## 7. Unités constitutives de la section :

<u>Intitulés</u> (2)	<u>Classement des U.F.</u> (2) (4)	<u>Code des U.F.</u> (5)	<u>Unités détermi- nantes</u> (2)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Projet de formation et approche systémique	SCSO	9510 22 U 35 51	X	70
Approches interactionnelle et contextuelle	SCSO	9510 23 U 35 51	X	310
Fondements de l'approche systémique	SCSO	9510 24 U 35 51	X	90
Techniques d'intervention et travail social	SCSO	9510 25 U 35 51	X	280
Epreuve intégrée de la section : post-graduat en intervention systémique et travail social	SCSO	9510 21 U 35 51		5

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'élève (2)	755
B) nombre de périodes professeur (2)	770

## 8. Profil professionnel (approuvé par le Conseil supérieur dans les cas visés au point 2.3.8.3. de la circulaire) :

Repris en annexe n° 3 de ..... page(s) (2)

## 9. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

avis favorable, Gotoochel

15 -01- 1998

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

21 JAN. 1998

Date : .....

Signature :

  
 A. COLLINET  
 INSP. COORD.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit ESIT, ESIQ, ESST, ESSQ, SCTE, SCEC, SCAG, SCPA, SCSO, SCPE, SCMA

(5) A compléter si les U.F. ont déjà été approuvées, sinon réservé à l'Administration

## **FINALITES DE LA SECTION :**

### **1. Finalités générales**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

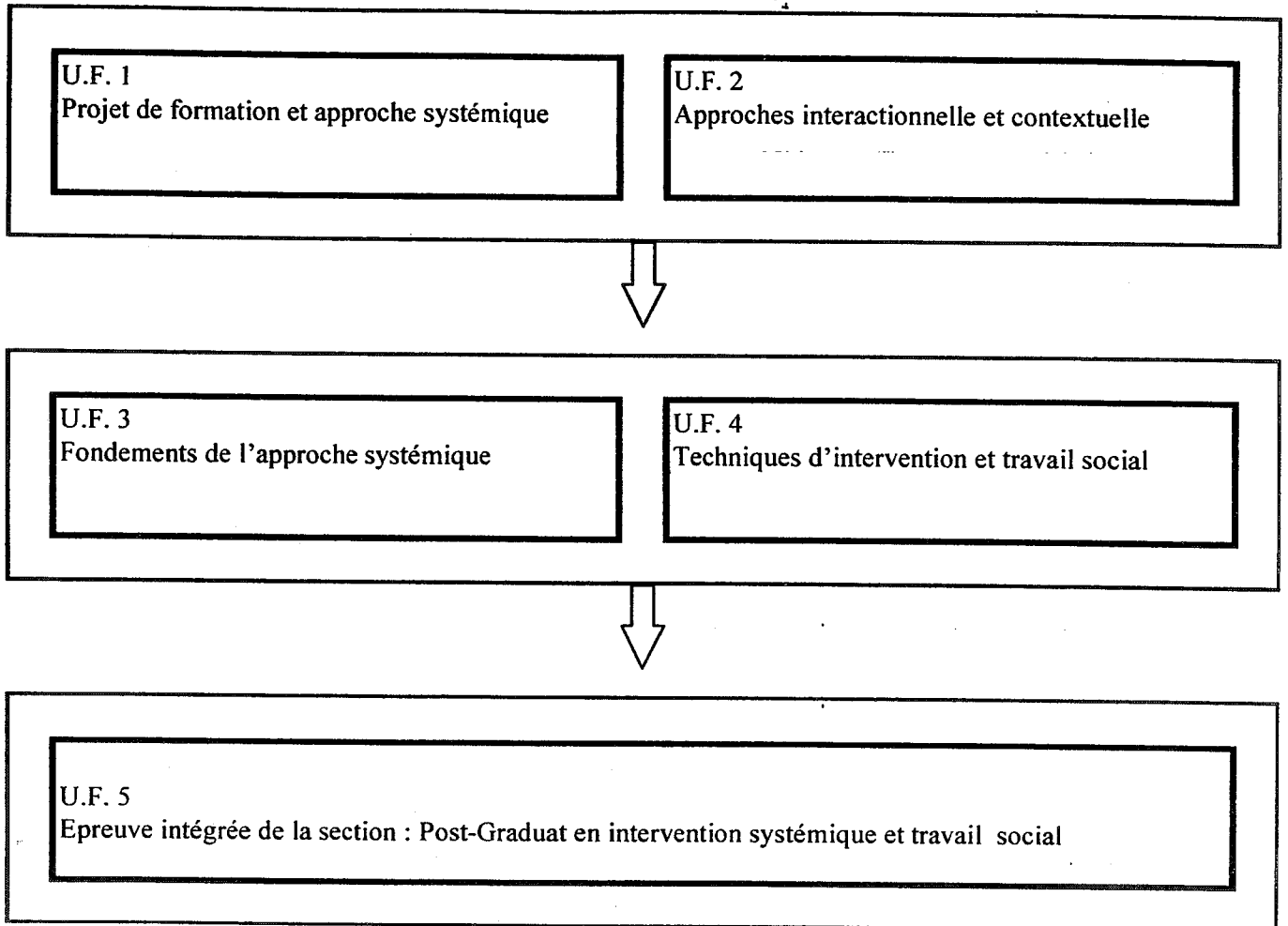
### **2. Finalités particulières**

Cette section vise à développer chez l'étudiant la capacité :

- de comprendre et d'appliquer les principaux concepts et fondements de la pensée systémique et des théories qui s'y rapportent;
- d'utiliser des outils et des modèles lui permettant d'ébaucher une hypothèse interactionnelle des événements ou situations-problèmes auxquels il est confronté et participe;
- de construire et mener une action ou intervention qui mobilisera le ou les acteurs concernés par la situation vers le changement;
- de réfléchir et prendre du recul sur sa propre manière d'interagir au sein des systèmes dont il fait partie;
- d'intégrer ces compétences dans le cadre de son activité professionnelle.

MODALITES DE CAPITALISATION DE LA SECTION :

ORGANIGRAMME DE LA SECTION



**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) A. Belleflamme Date et signature (2) : 1/12/97



**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**

**PROJET DE FORMATION ET APPROCHE SYSTEMIQUE**

CODE (3) ou réf.	<u>95 10 22 U 85 S 1</u>
---------------------	--------------------------

code du domaine de formation : 902

**3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° 1 de ..1... page(s) (2)

**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de ...1... page(s) (2)

**5. Classement de l'unité de formation :**

- (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input checked="" type="radio"/>	Social	<input checked="" type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

17/12/97  
Signature du Président du Conseil supérieur :



X

- 6. Caractère occupationnel :**  (1) oui  (1) non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)
- 8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ....1... page(s) (2)
- 9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ... 1... page(s) (2)
- 10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de .... 1... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile  
 (2) A compléter  
 (3) Réserve à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)  
*951022U 3551*

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U		Nombre de périodes (2)
		(2)	(5)	
Initiation à la théorie des systèmes	CT	B		25
Pragmatique de la communication	CT	B		15
Méthodologie spéciale : projet de formation	CT	F		15
<b>2. Part d'autonomie</b>	<b>XXXXXXXX</b>	P		15
		Total des périodes		70

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*avis défavorable N. annexe Gotorilch 15-10-1997*  
*remarque vue contée Gotorilch 15-01-1998*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

21 JAN 1998

*A. COLLINCO*  
INSP. COORD.

Date : .....

Signature :

- 
- (2) A compléter
  - (3) Réserve à l'Administration
  - (4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
  - (5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

**FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :**

**Finalités générales :**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**Finalités particulières :**

Cette unité de formation participe aux finalités de la section en ce qu'elle vise à la compréhension des concepts majeurs de la pensée systémique et des théories qui s'y rapportent d'une part, et à l'intégration de ces savoirs dans la pratique professionnelle (ou assimilée : activité bénévole dans le secteur psychologique, social, pédagogique ou paramédical) de l'étudiant d'autre part.

En outre, cette unité de formation vise à rendre l'étudiant capable :

- d'expliquer les présupposés et les concepts majeurs de la pensée systémique et des théories de la communication;
- d'ébaucher un projet de formation qui intègre ces données.

**CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES :**

**Capacités**

L'étudiant doit être capable, à partir d'un texte extrait d'un des ouvrages de base de présentation de l'approche systémique :

- d'exprimer oralement ou par écrit la synthèse de ce texte;
- d'en faire un commentaire critique personnel;
- de relier des éléments de ce texte à une expérience professionnelle et à des questionnements issus de cette expérience.

**En outre**, tous les candidats devront justifier d'une activité professionnelle ou bénévole dans le domaine psychosocial ou éducatif.

**Titre pouvant en donner lieu**

Un diplôme de l'enseignement supérieur, à orientation psychologique, pédagogique, sociale, paramédicale.

**En outre**, tous les candidats devront justifier d'une activité professionnelle ou bénévole dans le domaine psychosocial ou éducatif.



**PROJET DE FORMATION ET APPROCHE SYSTEMIQUE**

Annexe 3

**CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT :**

Pour la méthodologie spéciale : projet de formation, il est recommandé de ne pas constituer de groupe de plus de 20 étudiants.

**PROGRAMME des COURS :**

Initiation à la théorie des systèmes

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- de définir et caractériser les principaux concepts de la théorie des systèmes (notamment système, sous-système, rétroaction, homéostasie);
- d'appliquer ces concepts à des situations de vie quotidienne ou de l'actualité (sociale, politique, culturelle ou économique), ainsi qu'à des situations issues de ses terrains d'expériences professionnelles.

Pragmatique de la communication

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- de s'initier et de se familiariser avec l'approche de la pragmatique de la communication (en référence, par exemple à l'approche de Palo Alto);
- de comparer les spécificités et les nouveautés de cette approche interactionnelle par rapport aux modèles dominants de la communication;
- d'appliquer cette approche à des situations de communication de la vie quotidienne ou à des situations issues de ses terrains d'expériences professionnelles.

Méthodologie spéciale : projet de formation

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- de produire une réflexion personnelle au sein de laquelle il fait état de son projet de formation. Celui-ci sera le résultat de la rencontre entre les bénéfices qu'il attend de la formation et des questions générales qui émergent des situations-problèmes rencontrées au cours de ses expériences professionnelles .

**CAPACITÉS TERMINALES :**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera, au moyen d'un document écrit servant de base à un entretien oral, qu'il est capable:

- de montrer sa compréhension des principaux concepts vus dans le cadre du cours;
- d'illustrer la façon dont l'un ou l'autre de ces concepts lui permet d'enrichir sa perception d'une situation-problème issue de ses expériences professionnelles ;
- de présenter son projet initial de formation, c'est-à-dire le résultat de la rencontre entre les bénéfices qu'il attend de la formation et des questions générales qui émergent des situations-problèmes rencontrées au cours de ses expériences professionnelles ;
- de répondre aux questions qui lui seront posées.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de la rigueur et de la pertinence dont l'étudiant aura fait preuve, tant dans le document écrit qu'au cours de l'entretien.

**CHARGÉS de COURS :**

Pour la pragmatique de la communication, ils seront enseignants.

Pour l'initiation à la théories des systèmes et la méthodologie spéciale : projet de formations, ils seront enseignants ou experts.

L'expert devra faire la preuve dans le domaine de l'approche systémique:

- d'une formation dûment attestée
- d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) A. Belleflamme Date et signature (2) : ...1./12./97

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

APPROCHES INTERACTIONNELLE ET CONTEXTUELLE

CODE (3) ou réf.	951023 U 85 S1
---------------------	----------------

code du domaine de formation : 902

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ..1... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input checked="" type="radio"/>	Social	<input checked="" type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

19/12/97

Signature du Président du Conseil supérieur :

*[Signature]*

6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ....3... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de .. 1... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration



**FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :**

**Finalités générales :**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**Finalités particulières :**

Cette unité de formation participe aux finalités de la section en ce qu'elle vise

- à rendre l'étudiant capable d'utiliser des outils et modèles qui lui permettront d'ébaucher une hypothèse interactionnelle sur des événements et en particulier sur les situations-problèmes auxquelles il est confronté dans son activité professionnelle (ou assimilée : activité bénévole dans le secteur psychologique, sociale, pédagogique ou paramédicale);
- à prendre du recul sur sa propre manière d'interagir.

Cette unité de formation vise en outre, à rendre l'étudiant capable :

- de comprendre la rupture épistémologique qu'implique la pensée systémique;
- de poser un regard interactionnel sur les événements et en particulier sur les problématiques dans le domaine social;
- d'appréhender une situation dans sa complexité historique, culturelle, organisationnelle et interactionnelle;
- de se situer en tant qu' «interactant» au sein de ces différents domaines;
- de dégager le (les) niveau(x) pertinent(s) d'intervention et de décodage;
- d'utiliser des outils de décodage adaptés au niveau envisagé.

**CAPACITES PREALABLES REQUISES :**

**Capacités**

L'étudiant doit être capable, à partir d'un texte extrait d'un des ouvrages de base de présentation de l'approche systémique :

- d'exprimer oralement ou par écrit la synthèse de ce texte;
- d'en faire un commentaire critique personnel;
- de relier des éléments de ce texte à une expérience professionnelle et à des questionnements issus de cette expérience.

**En outre**, tous les candidats devront justifier d'une activité professionnelle ou bénévole dans le domaine psychosocial ou éducatif.

**Titre pouvant en tenir lieu**

Un diplôme de l'enseignement supérieur à orientation psychologique, pédagogique, sociale, paramédicale.

**En outre**, tous les candidats devront justifier d'une activité professionnelle ou bénévole dans le domaine psychosocial ou éducatif.



**CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Pour la méthodologie spéciale : approche interactionnelle et contexte d'intervention, il est recommandé de ne pas constituer de groupe de plus de 20 étudiants.

Pour la méthodologie spéciale : régulation du processus de formation, il est recommandé de ne pas constituer de groupe de plus de 20 étudiants.

**PROGRAMME des COURS :**

Origines épistémologiques de l'approche systémique

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- de situer les principales caractéristiques épistémologiques de l'approche systémique dans l'histoire de la pensée et particulièrement, la prise en compte de complexité irréductible au simple en complétant la démarche analytique par une démarche synthétique;
- de définir et caractériser l'importance de la rupture épistémologique avec les conceptions traditionnelles du savoir issues du modèle des sciences de la nature et de la méthode cartésienne.

Systemes complexes et travail social

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- de rendre compte de la complexité d'un phénomène en identifiant les niveaux de complexité croissante des systèmes concernés (individuel, interindividuel, groupal, organisationnel, institutionnel, sociétal ) et les interactions entre les différents sous-systèmes;
- d'envisager un ou plusieurs niveaux d'analyse relatifs aux niveaux de complexité du phénomène étudié et de choisir celui qui permet le mieux de construire une intervention pertinente en fonction d'objectifs fixés à celle-ci;
- d'observer une organisation et d'intervenir au sein de celle-ci dans une perspective systémique;

Modèles d'approche interactionnelle

Le cours vise à rendre l'étudiant capable, face à une situation donnée :

- d'identifier les interactions qui maintiennent la situation-problème inchangée et ce en définissant avec précision le problème soulevé par le ou les acteurs concernés, leurs tentatives de solutions ainsi que les croyances qui les sous-tendent;
- de construire une hypothèse circulaire (action, rétroaction) à partir des jeux relationnels redondants propres à la situation étudiée. Cette hypothèse tiendra compte des croyances que chacun des membres de la famille s'est forgées au cours de son histoire personnelle ainsi que des enjeux des acteurs et du contexte dans lequel se déroule l'intervention. Enfin, cette hypothèse devra permettre la mobilisation des différents membres de la famille vers le changement.

### Intervention systémique sous mandat

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- de définir et de différencier dans un système d'intervention donné les systèmes qui y participent et y interagissent, tels le système mandant, le système intervenant et le système client.
- de prendre en compte les positions des différents partenaires, d'analyser leurs demandes ou de mettre en exergue l'absence de demande;
- d'identifier les contraintes qui pèsent sur les bénéficiaires et l'intervenant;
- d'utiliser l'explicitation de ces contraintes comme une opportunité dans l'instauration de la relation d'aide;

### Méthodologie spéciale : approche interactionnelle et contexte d'intervention

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- d'intégrer les différents apports de l'unité de formation;
- de contribuer activement à la réflexion collective et à l'application des concepts et modèles étudiés (école de Palo Alto) dans le cadre d'interventions et/ou interventions;
- de produire une réflexion personnelle au sein de laquelle il utilisera les outils de décodage et d'intervention vus au cours de cette unité de formation et les intégrera à son expérience professionnelle.
- d'identifier ses propres préconceptions et modèles explicatifs préférentiels en ce qui concerne le travail social, la genèse des problèmes et leur perpétuation;
- de mettre ses propres « préconstruits » en tension avec les modèles explicatifs de l'approche systémique;

### Méthodologie spéciale : régulation du processus de formation

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- d'analyser son propre parcours d'apprentissage;
- de restituer cette analyse au sein du groupe en formation;
- de collaborer à une réflexion collective sur le déroulement du processus de la formation appréhendé comme un système évolutif;
- de contribuer à la mise en oeuvre des aménagements qui s'imposeraient.

**CAPACITES TERMINALES :**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera, au moyen d'un document écrit servant de base à un entretien oral, qu'il est capable:

- de faire état de la façon dont il intègre différents outils de décodage systémiques à sa pratique professionnelle dans le cadre de son projet de formation;
- de répondre aux questions qui lui seront posées.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de la rigueur et de la pertinence dont l'étudiant aura fait preuve, tant dans le document écrit qu'au cours de l'entretien.

**CHARGES DU COURS :**

Pour la méthodologie spéciale : régulation du processus de formation, ils seront enseignants.

Pour les autres cours, ils seront enseignants ou experts.

L'expert devra faire la preuve, dans le domaine de l'approche systémique :

- d'une formation dûment attestée
- d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME I

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) A. Belleflamme Date et signature (2) : 1/12/97

*[Signature]*

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

FONDEMENTS DE L'APPROCHE SYSTEMIQUE

CODE (3) de réf. 956 24 U 85 S.1

Code du domaine de formation : 102

- 3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)
- 4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ...1... page(s) (2)
- 5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input checked="" type="radio"/>	Social	<input checked="" type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

19/12/97

Signature du Président du Conseil supérieur :

*[Signature]*

- 6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)
- 8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...2... page(s) (2)
- 9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)
- 10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile  
 (2) A compléter  
 (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)  
 951024U85S1

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
Théorie des systèmes : systèmes et crises	CT	B	15
Constructivisme en sociologie	CT	B	20
Ethique	CT	B	15
Méthodologie spéciale : questions spéciales de pragmatique de la communication	CT	F	15
Méthodologie spéciale : séminaire d'intégration	CT	F	10
<b>2. Part d'autonomie</b>	XXXXXXXX	P	15
		Total des périodes	90

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*avis favorable Gotoval* 15-01-1998

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :



21 JAN. 1998

A. COLLINET  
 Inspecteur SP. COORD.

Date : .....

- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration
- (4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
- (5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

**FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :**

**Finalités générales**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
  
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**Finalités particulières**

Cette unité de formation participe aux finalités de la section en ce qu'elle vise à rendre l'étudiant capable :

- de comprendre et appliquer les principaux concepts et fondements de la pensée systémique et des théories qui s'y rapportent;
  
- d'intégrer ces savoirs à sa pratique professionnelle (ou assimilée : activité bénévole dans le secteur psychologique, social, pédagogique ou paramédical);
  
- de rendre compte de la façon dont ce mode de pensée enrichit sa manière d'appréhender les problèmes sociaux en général et ceux qui relèvent de son projet de formation en particulier.



**CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES:**

**Capacités**

L'étudiant doit être capable :

- de démontrer sa compréhension des principaux concepts de la pensée systémique;
- d'intégrer les différents outils de décodage systémique à sa pratique professionnelle;
- de présenter un projet de formation personnel qui intègre les concepts de base de la pensée systémique.

**Titre pouvant en tenir lieu**

Attestations de réussite des unités de formation : « Projet de formation et approche systémique » et « Approches interactionnelle et contextuelle ».

**CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT :**

Pour la méthodologie spéciale: questions spéciales de pragmatique de la communication, il est recommandé de ne pas constituer de groupe de plus de 20 étudiants.

Pour la méthodologie spéciale : séminaire d'intégration, il est recommandé de ne pas constituer de groupe de plus de 20 étudiants.

**PROGRAMME des COURS:**

Théorie des systèmes : systèmes et crises

Le cours vise à rendre l'étudiant capable:

- de définir la notion de crise et expliciter en quoi elle comporte en germe la possibilité d'une adaptation aux perturbations internes ou externes via une modification structurelle du système envisagé;
- de dégager la fonction positive de la crise pour un système donné : fonction de sollicitation des compétences, de la créativité et de la flexibilité de ce système.

Constructivisme en sociologie

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- d'expliquer que toute connaissance est issue d'un processus de construction où interviennent des dimensions biologiques, culturelles, linguistiques, sociales, idéologiques, etc;
- d'interroger ses propres évidences par la remise en cause d'une réalité conçue non plus pour elle-même mais comme une construction nécessaire à l'action;
- de tirer de ce qui précède les conséquences qui s'imposent en matière de responsabilité à l'égard de ses propres constructions et en terme d'articulation entre la connaissance et l'action et spécifiquement l'intervention sociale.

### **Ethique**

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- de définir et de caractériser les exigences éthiques d'une intervention;
- de distinguer sa morale personnelle des exigences éthiques;
- d'évaluer les conséquences éthiques, sociales et politiques de ses interventions.

### **Méthodologie spéciale : questions spéciales de pragmatique de la communication**

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- d'approfondir les concepts de l'approche de la pragmatique de la communication;
- d'analyser le langage dans une perspective anthropologique, interactionnelle et contextuelle;
- de définir la proxémique et exercer cette vigilance dans des exercices de communication;
- de décoder des situations concrètes de communication qui mettent en jeu des rapports sociaux, des acteurs et leurs actes ainsi que des processus de co-construction de sens.

### **Méthodologie spéciale : séminaire d'intégration**

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- de confronter de façon critique les différents apports du programme de l'unité de formation;
- de contribuer activement à la réflexion collective en ce sens;
- de produire une réflexion personnelle au sein de laquelle il fait état de l'évolution de sa réflexion quant à son projet de formation, sur base des différents apports de l'unité de formation.

**CAPACITÉS TERMINALES:**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera, au moyen d'un document écrit servant de base à un entretien oral, qu'il est capable:

- de montrer sa compréhension des principaux concepts de la pensée systémique et de théories connexes;
- d'illustrer la façon dont ces concepts lui permettent d'enrichir sa perception des problèmes sociaux;
- de formuler l'état de sa réflexion sur son projet de formation initial enrichi de ses apprentissages au sein de l'unité de formation;
- de montrer comment ses apprentissages lui permettent de perfectionner l'analyse qu'il fait de l'une ou l'autre situation-problème rencontrée au cours de ses expériences professionnelles;
- de répondre aux questions qui lui seront posées.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de la rigueur et de la pertinence dont l'étudiant aura fait preuve, tant dans le document écrit qu'au cours de l'entretien.

**CHARGES DU COURS :**

Pour la méthodologie spéciale : questions spéciales de pragmatique de la communication, ils seront enseignants.

Il seront enseignants ou experts pour les autres cours.

L'expert devra faire la preuve dans le domaine de l'approche systémique:

- d'une formation dûment attestée
- d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans.

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

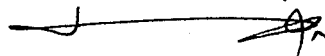
UNITE DE FORMATION

**1. La présente demande émane du réseau :**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="radio"/> (1) Communauté française   | <input checked="" type="radio"/> (1) Libre confessionnel |
| <input type="radio"/> (1) Provincial et communal | <input type="radio"/> (1) Libre non confessionnel        |

Identité du responsable pour le réseau : BELLEFLAMME Arthur

Date et signature (2) : ... 11/12/97



**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**

**TECHNIQUES D'INTERVENTION ET TRAVAIL SOCIAL**

CODE (3) <i>95 10 25 U 85 S 1</i> <i>m.r.f.</i>
--

*unité de demande de formation : 902*

- |   |                       |          |                      |
|---|-----------------------|----------|----------------------|
| <b>3. Finalités de l'unité de formation :</b> | Reprises en annexe n° | <b>1</b> | de ..... page(s) (2) |
| <b>4. Capacités préalables requises :</b>     | Reprises en annexe n° | <b>2</b> | de ..... page(s) (2) |

**5. Classement de l'unité de formation :**

- |  |                                      |   |
|--|--------------------------------------|---|
| <input type="radio"/> (1) Enseignement secondaire de : | <input type="radio"/> (1) transition | <input type="radio"/> (1) qualification |
| du degré :   | <input type="radio"/> (1) inférieur  | <input type="radio"/> (1) supérieur     |

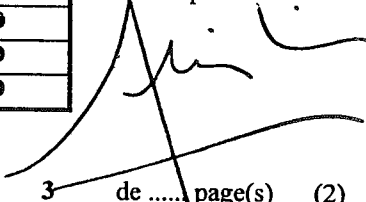
- (1) Enseignement supérieur de type court                       (1) Enseignement supérieur de type long

<b>Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur</b>			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input checked="" type="radio"/>	Social	<input checked="" type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

*19/11/97*

Signature du Président du Conseil supérieur :



- |  |                               |  |
|--|-------------------------------|--|
| <b>6. Caractère occupationnel :</b>                  | <input type="radio"/> (1) oui | <input checked="" type="radio"/> (1) non |
| <b>7. Constitution des groupes ou regroupement :</b> | Repris en annexe n°           | <b>3</b> de ..... page(s) (2)            |
| <b>8. Programme du (des) cours :</b>                 | Repris en annexe n°           | <b>4</b> de ..... page(s) (2)            |
| <b>9. Capacités terminales :</b>                     | Reprises en annexe n°         | <b>5</b> de ..... page(s) (2)            |
| <b>10. Chargé(s) de cours :</b>                      | Repris en annexe n°           | <b>6</b> de ..... page(s) (2)            |

- (1) Cocher la mention utile  
 (2) A compléter  
 (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)

951025 U 3551

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

<b>1. Dénomination du (des) cours</b> (2)	<b>Classement du(des) cours</b> (2) (4)	<b>Code U</b> (2) (5)	<b>Nombre de périodes</b> (2)
Modèles et techniques de changement	CT	B	65
Stratégies relationnelles de changement	CT	B	55
Méthodologie spéciale : stratégies de changement	CT	F	100
Méthodologie spéciale : régulation du processus de formation	CT	F	10
<b>2. Part d'autonomie</b>	XXXXXXXX	P	50
		Total des périodes	280

**12. Réservé au Service d'inspection :**a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*avis de favorable*  
*N. Annexe* *Gotovitch*  
*remarque*  
*reçue*  
*contre*  
*Gotovitch*  
*175-01/1998*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

21 JAN 1998

Date : .....

Signature :

*A. COLLINET*  
 INSP. COORD.

- (2) A compléter  
 (3) Réservé à l'Administration  
 (4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM  
 (5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)



**FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :**

**Finalités générales:**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**Finalités particulières:**

Cette unité de formation participe aux finalités de la section en ce qu'elle vise à rendre l'étudiant capable :

- de construire et mener une intervention qui mobilisera vers le changement le ou les acteurs concernés par la situation;
- d'intégrer les techniques d'intervention à son activité professionnelle (ou assimilée : activité bénévole dans le secteur psychologique, social, pédagogique ou paramédical);
- de réfléchir et de prendre du recul par rapport à sa propre manière d'interagir au sein des systèmes dont il fait partie.

En outre, cette unité de formation vise à rendre l'étudiant capable:

- de développer des outils et d'élaborer des stratégies qui visent le changement dans le respect de la position du bénéficiaire;
- de mener une intervention qui intègre les différents outils présentés au cours de l'unité de formation;
- d'intégrer ces mêmes outils à sa pratique professionnelle.

**CAPACITE PREALABLES REQUISES:**

**Capacités**

L'étudiant doit être capable :

- de démontrer sa compréhension des principaux concepts de la pensée systémique;
- d'intégrer les différents outils de décodage systémique à sa pratique professionnelle;
- de présenter un projet de formation personnel qui intègre les concepts de base de la pensée systémique.

**Titre pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite des unités de formation : « Projet de formation et approche systémique » et « Approches interactionnelle et contextuelle ».

**CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Pour la méthodologie spéciale : stratégies de changement, il est recommandé de ne pas constituer de groupe de plus de 20 étudiants.

Pour la méthodologie spéciale : régulation du processus de formation, il est recommandé de ne pas constituer de groupe de plus de 20 étudiants.

**PROGRAMME DES COURS:**

Modèles et techniques de changement

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- de situer le changement dans le champ de la pensée systémique;
- d'ouvrir le champ des comportements possibles des personnes impliquées dans un problème ou confrontées à une difficulté;
- de définir un objectif de changement minimal;
- de définir et d'utiliser des techniques ou outils qui favorisent le changement;
- d'utiliser les outils que sont le questionnement circulaire (cfr. école de Milan, Seywert, ...) et le questionnement "en entonnoir" (cfr. théorie brève de Palo Alto) en tant qu'outils de compréhension et d'intervention systémique;
- de décoder une situation et d'intervenir dans une perspective centrée sur la solution du problème.

Stratégies relationnelles de changement

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

1.
  - d'utiliser différents outils qui lui permettent de décoder ce que la personne exprime par son langage;
  - d'étendre ses capacités de questionnement afin de préciser la "position" du bénéficiaire;
  - d'utiliser plusieurs outils linguistiques de la programmation neuro-linguistique (P.N.L.), de l'Hypnose Ericksonienne, ...;
  - de décoder, grâce à ces outils, les valeurs et les croyances des personnes faisant partie du système d'intervention;
2.
  - de définir la notion de « résistance au changement »;
  - d'identifier cette résistance dans une situation particulière et de l'utiliser pour la construction de stratégies pertinentes de changement;

3.

- de définir les notions de transfert et contre-transfert, telles qu'elles sont comprises dans le cadre de la psychanalyse freudienne;
- de percevoir la pertinence de ces notions en regard de l'approche interactionnelle développée par les écoles de Palo Alto, Milwaukee, Milan, ...;

**Méthodologie spéciale : stratégies de changement**

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- d'intégrer les différents apports de l'unité de formation;
- de contribuer activement à la réflexion collective et à l'application des techniques et stratégies, dans le cadre d'exercices d'intervention et/ou d'intervision;
- de produire une réflexion personnelle au sein de laquelle il appliquera ces stratégies aux situations qu'il rencontre dans son contexte professionnel en rapport avec son projet de formation;
- de prendre du recul, d'analyser et d'adapter son propre mode d'intervention;
- d'identifier les valeurs et croyances qui lui sont propres et qui sous-tendent sa manière d'intervenir. Pour ce faire, plusieurs outils seront présentés et l'étudiant sera invité à identifier certains de ses propres processus d'apprentissage et d'évolution à travers des exercices qui réclameront une large part d'implication personnelle.

**Méthodologie spéciale : régulation du processus de formation**

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- d'analyser son propre parcours d'apprentissage;
- de restituer cette analyse au sein du groupe en formation;
- de collaborer à une réflexion collective sur le déroulement du processus de la formation appréhendée comme un système évolutif;
- de contribuer à la mise en oeuvre des aménagements qui s'imposeraient.

**CAPACITES TERMINALES :**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera, au moyen d'un document écrit servant de base à un entretien oral, qu'il est capable :

- de faire état, dans le cadre de son projet de formation, de la façon dont il intègre les techniques d'intervention à sa pratique professionnelle;
- de répondre aux questions qui lui seront posées.
- de pratiquer une intervention en utilisant les outils de décodage et les stratégies vus au cours de l'unité de formation;
- d'évaluer son intervention, de recevoir le feed-back (rétro-information) des autres étudiants et du chargé de cours afin d'ajuster son intervention en conséquence.

**CHARGES DU COURS :**

Pour la méthodologie spéciale : régulation du processus de formation, ils seront enseignants.

Ils seront enseignants ou experts pour les autres cours.

L'expert devra faire la preuve dans le domaine de l'approche systémique:

- d'une formation dûment attestée
- d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans.

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION  
EPREUVE INTEGREE**

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) BELLEFLAMME Arthur

Date et signature (2) : 1/12/97

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION :**

POST-GRUAT EN INTERVENTION SYSTEMIQUE ET TRAVAIL SOCIAL

CODE (3) de réf. 981021U85S1

code du domaine de formation : 902

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Sans objet (pas d'annexe n° 2)

5. Classement de l'unité de formation:

- (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input checked="" type="radio"/>	Social	<input checked="" type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

17/11/97

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1... page(s) (2)

8. Programme :

- 8.1. Etudiant Repris en annexe n° 4 de 1... page(s) (2)
- 8.2. Chargé de cours

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration



Code de l'unité de formation : (3)

951021 U 8551

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**11.1. Etudiant : (2).....5..... périodes**Code U****Z**

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement de l'épreuve intégrée :

<u>Dénomination des cours</u>	<u>Classement</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>	
			- par étudiant (1)	- par groupe d'étudiants (2)
Préparation de l'épreuve intégrée de la section	CT	I		5
Epreuve intégrée de la section	CT	I		15
Total des périodes :				20

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes MAIS n'est pas mentionné sur le titre délivré.

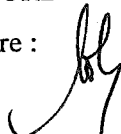
**12. Réservé au Service d'inspection :**a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :avis favorable Gotonitch 1998-01-20b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

21 JAN. 1998

Date : .....

  
 A. COLLINET  
 Signat. COORD.

- 
- (1) Biffer la mention inutile  
 (2) A compléter  
 (3) Réservé à l'Administration

**FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :**

**Finalités générales :**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**Finalités particulières :**

Cette unité de formation permettra de vérifier si l'étudiant :

- a intégré de manière globale les fondements de la pensée systémique;
- est capable d'utiliser les outils spécifiques de l'approche systémique;
- est capable de prendre du recul et d'analyser sa manière d'interagir;
- est capable d'intervenir en situation dans la perspective de promouvoir le changement.

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : POST-GRADUAT EN INTERVENTION SYSTEMIQUE ET TRAVAIL SOCIAL**

Annexe 3

**CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT :**

Il est recommandé de ne pas constituer de groupe de plus de 20 étudiants.

**PROGRAMME DU COURS :**

**Pour l'étudiant**

L'étudiant sera capable :

- de formuler son projet initial de formation;
- de retracer l'évolution et l'enrichissement de ce projet en lien avec les apports théoriques et pratiques des différentes unités de formation;
- de décoder, à l'aide des outils et modèles de l'approche systémique, sa propre manière d'agir en situation professionnelle;
- d'élaborer des interventions, en situation professionnelle, qui mobilisent les acteurs concernés vers le changement.

**Pour le chargé de cours**

Le chargé de cours aide l'étudiant à réaliser son travail de fin d'études. Il veillera à :

- induire une démarche d'analyse spécifique à l'approche systémique;
- orienter l'étudiant dans le choix et l'application de techniques pertinentes pour la (les) situations(s) analysée(s);
- encourager l'étudiant à prendre du recul et réfléchir sur sa propre manière d'agir en situation professionnelle;
- garantir le respect des règles déontologiques en vigueur dans les professions du domaine psycho-social ou éducatif.

**CAPACITES TERMINALES :**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera, au moyen d'un document écrit servant de base à un entretien oral, qu'il est capable :

- de comprendre et appliquer les principaux concepts et fondements de la pensée systémique et des théories qui s'y rapportent;
- d'utiliser les outils et modèles permettant d'ébaucher une hypothèse interactionnelle des événements ou situations-problèmes auxquels il est confronté et participe;
- de construire et de mener une action ou intervention qui mobilise le ou les acteurs concernés par la situation vers le changement;
- de réfléchir et de prendre du recul par rapport à sa propre manière d'interagir au sein des systèmes dont il fait partie;
- d'intégrer ses nouvelles compétences dans son activité professionnelle;
- de répondre aux questions qui lui seront posées.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de la rigueur et de la pertinence dont l'étudiant aura fait preuve, tant dans le document écrit qu'au cours de l'entretien.

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION POST-GRADUAT EN INTERVENTION SYSTEMIQUE ET TRAVAIL SOCIAL**

Annexe 6

**CHARGES DU COURS :**

Ils seront enseignants ou experts.

L'expert devra faire la preuve dans le domaine de l'approche systémique:

- d'une formation dûment attestée
- d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans.

1.12.97